

PROCÈS-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS ET LE SEIZE FÉVRIER À 10 HEURES

À la requête de :

La S.A. **CRÉDIT FONCIER DE FRANCE**, Société Anonyme à conseil d'administration, ayant son siège social au 182 Avenue de France à PARIS (75013), prise en la personne de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour avocat, et pour qui lequel domicile est élu, **Maître Farid BELKEBIR**, Avocat au Barreau de Valenciennes, demeurant 159 Rue du Quesnoy à VALENCIENNES (59300), lequel se constitue pour le CRÉDIT FONCIER DE FRANCE sur le présent commandement et ses suites,

Agissant en vertu de la copie exécutoire d'un acte authentique reçu le 18 avril 2014 par **Maître David TASSOU**, Notaire à VALENCIENNES, contenant un prêt à taux zéro d'un montant de 34 511,19 euros, et un prêt de 129 827 euros,

À l'encontre de **Monsieur Nicolas, Claude MAZIER**, né le 17 avril 1981 à SOISSONS, de nationalité française, demeurant 1 ter, Rue Pablo Picasso à BRUAY SUR L'ESCAUT (59860), et **Madame Aurélie, Isabelle FIEVET épouse MAZIER**, née le 28 juin 1983 à AULNOYE-AYMERIES, de nationalité française, demeurant 1 ter, Rue Pablo Picasso à BRUAY SUR L'ESCAUT (59860),

Et faisant suite à un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte de mon Ministère en date du 30 janvier 2023 et demeuré infructueux, délivré à l'encontre des débiteurs ci-dessus désignés,

Procède donc à la saisie immobilière d'un immeuble situé à BRUAY-SUR-L'ESCAUT (59860), 1 ter Rue Pablo Picasso, cadastré Section AK 592, pour une contenance de 5 ares et 2 centiares,

Origine de propriété : les droits et biens immobiliers appartiennent aux débiteurs ci-dessus désignés pour les avoir acquis à DUMONT, né le 28 avril 1960, et de LENNE, né le 19 décembre 1960, suivant acte de vente du 18 avril 2014, reçu par Maître TASSOU, Notaire à VALENCIENNES, publié aux services de la Publicité Foncière de VALENCIENNES le 16 mai 2014 sous les références 5924 P 03, Volume 2014 P n° 3226.

Sur place, en présence de **Madame MAZIER Aurélie** et de **Monsieur Cyril ICZAKOWSKI** chargé par l'étude de réaliser les diagnostics prévus par la loi,

Je, Maître Olivier GIRARD, Commissaire de Justice, Huissier de Justice à la résidence de VALENCIENNES (NORD), 25 rue Capron, me suis transporté ce jour à BRUAY-SUR-L'ESCAUT, 1 ter, Rue Pablo Picasso,

Et procède au descriptif suivant :

L'immeuble est occupé par Monsieur MAZIER et Madame FIEVET.

Il s'agit donc d'un immeuble à usage d'habitation faisant angle avec la rue.

Cet immeuble est daté de 2014, d'après déclaration de Madame MAZIER.

J'ai pu constater qu'il s'agissait d'un pavillon avec présence d'un carport en partie gauche.
Il existe un double vantail PVC donnant accès justement à ce carport, avec au sol un pavage.

L'immeuble, présence de deux huisseries côté chaussée, une porte en PVC, une marquise et un accès sur la partie droite, accès en PVC.

Sur rue, il s'agit du pignon de la maison.

Une toiture qui est constituée de tuiles, l'ensemble en bon état général.

Deux marches d'accès avec pavage au sol, il existe un volet roulant mécanique qui est relevé.

Dans la **première principale à usage de cuisine, salle à manger, salon**, le sol est constitué de carreaux de carrelage en bon état, très bon état.

En pourtour, les murs sont recouverts de parement en bon état également.

Plafond peint, peinture blanche.

Une cuisine entièrement équipée est relevée avec crédence carrelée, blocs en bois en partie haute.

Évier double bac avec égouttoir, plaque de cuisson au gaz, bouteille de gaz.

Un poêle à pellets est également présent.

Le chauffage de l'immeuble est uniquement en pellets.

Depuis la cuisine, on peut accéder à une pièce contenant des réfrigérateurs et un ballon de production d'eau chaude de marque CHAFFOTEAUX.

Le sol est carrelé dans cette pièce, les murs recouverts de peinture, l'ensemble est à l'état brut, avec une trappe d'accès aux mini vannes.

À la suite, une **pièce à usage de salle de bains**.

Le sol est carrelé, les murs sont carrelés, le plafond est recouvert d'un lambris PVC.

Une baignoire est présente, avec ensemble carrelé.

Spots intégrés au plafond.

À la suite, une **pièce à usage de WC**.

WC suspendu.

Le sol est carrelé, les murs sont carrelés.

Au plafond, présence d'un lambris PVC avec une bouche ventilation mécanique contrôlée.

À la suite, une **pièce à usage de chambre**.

Le sol est carrelé, plinthes carrelées.

Les murs recouverts de peinture.

Huissierie en PVC avec volet roulant relevé.

Un placard intégré est présent.

À la suite un petit placard sous l'escalier, dans lequel les manteaux sont relevés.

J'accède ensuite au **niveau R+ 1** depuis un escalier en bois avec marches et contremarches.

Dans la montée d'escalier, un lambris PVC est relevé.

L'escalier est en très bon état.

À l'étage, **chambre n° 1**.

On y accède par une porte en bois.

Au sol, présence d'un parquet flottant.

Murs, plafond, soupente, recouverts de peinture.

Un VELUX est relevé avec occultant.

Un radiateur électrique est présent.

Un deuxième VELUX est également relevé.

Une **deuxième chambre**.

Sol recouvert d'un parquet flottant, plinthes en bois.

Murs, plafond, soupente, recouverts de tapisserie, l'ensemble est ancien.

Un VELUX est relevé.

Je relève la présence d'un radiateur électrique.

À la suite, dans le **jardin**, il existe une terrasse, avec au sol présence d'une dalle.

Une couverture en bac acier, l'ensemble ancien.

Le jardin est correctement clos.

Un petit abri de jardin en bois est également relevé.

L'immeuble est relié au tout à l'égout.

Une taxe foncière à 980 euros est relevée.



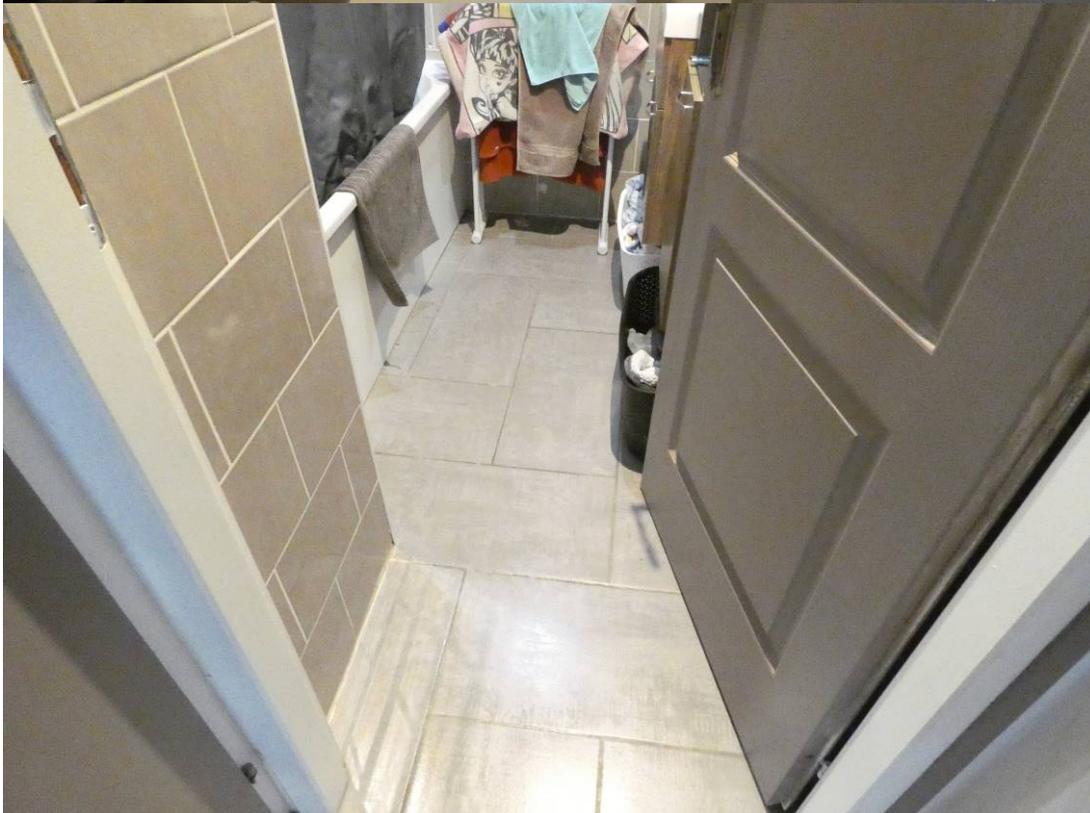














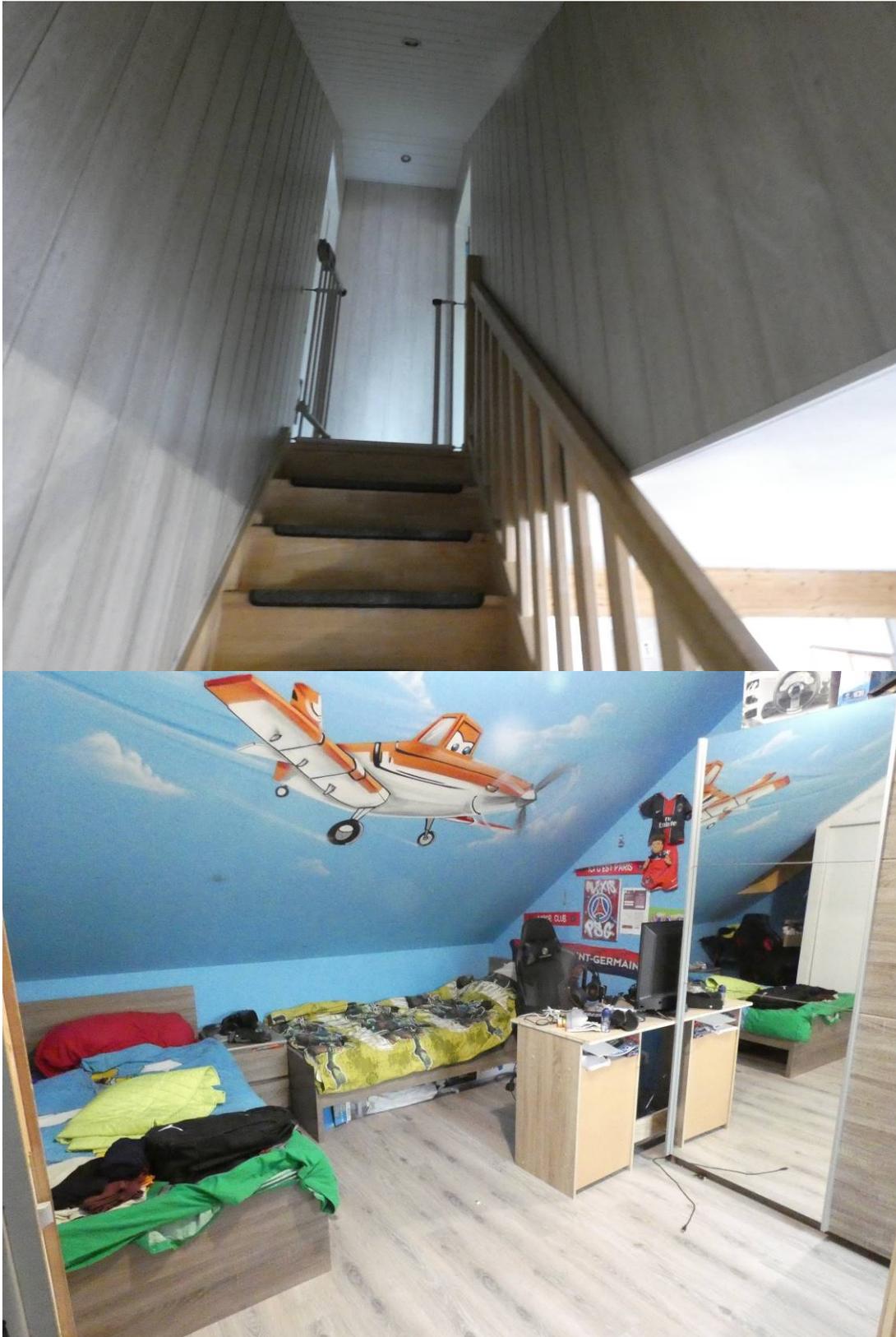




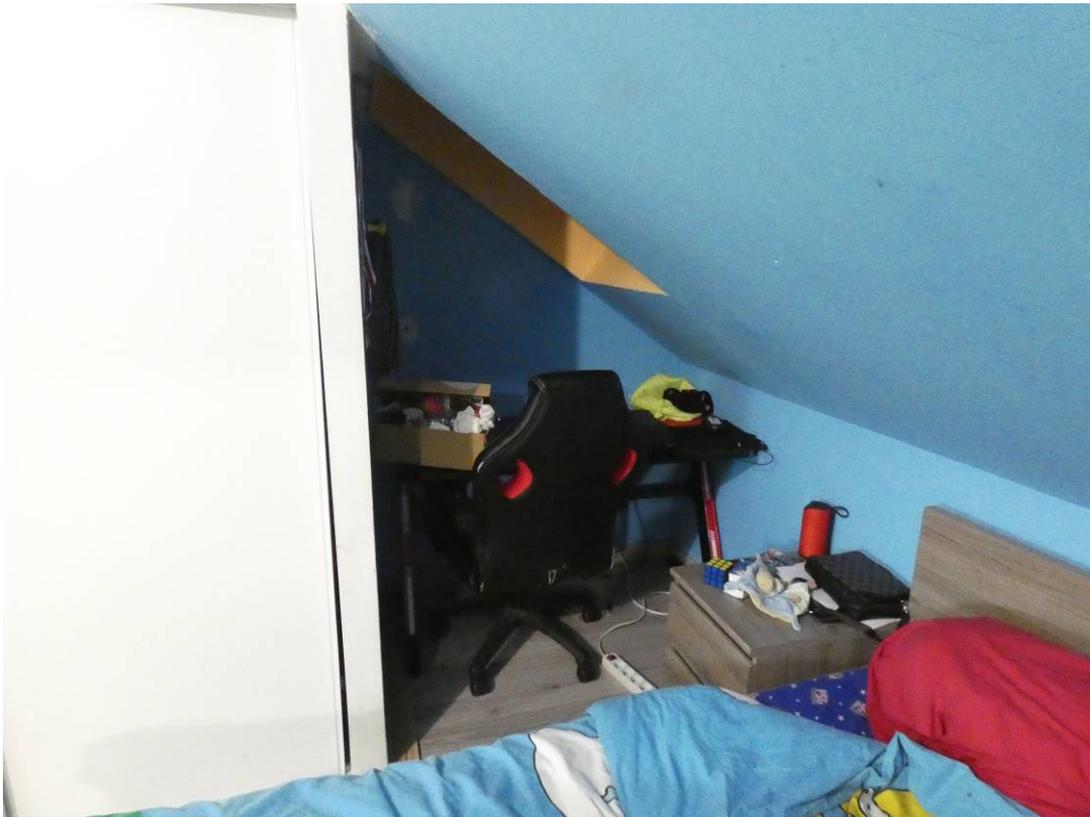






























Mes constatations terminées je me suis retiré et du tout j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Maître Olivier GIRARD

Maître Olivier GIRARD
Commissaire de Justice à la résidence de Valenciennes
Audiencier près le Tribunal de Commerce de Valenciennes

